

INTERIALE poursuit son engagement RSE et devient signataire de deux chartes en faveur de ses collaborateurs

Le groupe INTERIALE renforce son engagement RSE en rejoignant deux initiatives au profit de ses collaborateurs : la Charte de la parentalité et la Charte de la diversité.

Parce que prendre soin de ses collaborateurs est l'une des priorités du groupe INTERIALE, structure mutualiste détenue par et pour ses adhérents, celle-ci rejoint les signataires de deux chartes engagées dans la diversité et le bien-être des collaborateurs.

La Charte de la parentalité, initiée par l'Observatoire de la Qualité de vie au travail en 2008, encourage une approche inclusive et promeut un environnement permettant tant aux collaboratrices qu'aux collaborateurs de concilier vie personnelle et vie professionnelle. En rejoignant les 700 signataires de la Charte, le groupe INTERIALE s'engage à prendre en compte l'ensemble des cycles de la parentalité, sous toutes ses formes (monoparentalité, homoparentalité, familles recomposées, aidants familiaux, grands-parents actifs, etc.). Cet engagement permet aux salariés-parents de bénéficier d'un environnement favorable, facteur de mieux-vivre, de motivation, de performance et fonctionnant comme un véritable levier pour créer de la valeur et de la solidarité au sein du groupe mutualiste.

La Charte de la diversité, qui rassemble plus de 4000 organisations, vise à assurer l'engagement du groupe, dans une démarche volontariste, à agir au-delà du cadre légal en vigueur, en faveur de la diversité. Elle permet la représentation des multiples composantes culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité. En luttant contre les discriminations de tout type, le groupe INTERIALE déploie des actions concrètes et réitère ses valeurs de fraternité et d'entraide.

Le groupe INTERIALE a particulièrement travaillé en 2021 sur la sensibilisation de ses collaborateurs au handicap, au travers le lancement d'un comité de pilotage dont l'objectif est de déployer concrètement la politique handicap au sein de l'entreprise : En effet, le groupe a nommé une référente handicap dont la mission est d'accompagner les travailleurs handicapés tout au long de leur parcours au sein d'INTERIALE.

À propos d'INTERIALE

Créée en 2008 par et pour des agents du service public, le groupe INTERIALE agit dans le seul intérêt de ses adhérents, dont ils sont à la fois les bénéficiaires et les propriétaires. Le groupe INTERIALE leur permet de se regrouper pour s'assurer mutuellement contre les risques, en santé comme en prévoyance. En s'engageant, comme ses adhérents pour autrui, elle contribue au bien-être de tous, œuvrant ainsi pour une société plus collective et solidaire.

1ère mutuelle du ministère de l'Intérieur, présente sur 7 ministères et + de 1000 collectivités territoriales :

- 450 901 personnes protégées
- 415 collaborateurs
- 45 agences
- 25 administrateurs, 225 délégués et + 1000 bénévoles

<https://www.interiale.fr/>

<https://www.linkedin.com/company/interiale/>

Contacts presse

Agence Shan
Sonia BEN KHEMIS
06 27 48 27 18
Sonia.benkhemis@shan.fr

INTERIALE
Marie-Laure Merville,
Responsable communication
06 08 07 15 42
marielaure.merville@interiale.fr

Contacts presse

Agence Shan

Sonia BEN KHEMIS

06 27 48 27 18

Sonia.benkhemis@shan.fr

INTERIALE

Marie-Laure Merville,

Responsable communication

06 08 07 15 42

marielaure.merville@interiale.fr